

CHRONIQUE

La chronique à Claudine

Certains des lecteurs se souviendront de mes articles qui paraissaient dans les premières années du *loup marin*, que l'on désignait alors comme le petit journal du village. Dans ma nouvelle chronique, je prévois vous offrir, selon mon inspiration du moment, des recettes, des conseils et astuces culinaires ainsi que des anecdotes et des histoires.

Malgré le désarroi causé par le Covid-19, le printemps a réussi à s'installer et la neige disparaît à vue d'œil. J'ai réalisé que j'étais sortie du bois, comme on dit, lorsque j'ai pu nettoyer une petite plate-bande à côté de la maison. Je me suis alors souvenue que ma mère se disait « sortie du bois » quand mon père rapportait le premier hareng à la maison. À chacune son messenger du printemps !

Puisque nous sommes au temps des sucres et que le confinement nous porte (c'est du moins mon cas) à manger sucré, voici une recette de « grands-pères à l'érable ».

Tamiser ensemble 1 1/2 tasse de farine, 3 c. à thé de poudre à pâte et 1/2 c. à thé de sel. Mélanger avec 1/3 tasse de lait et 2 œufs battus. Jeter cette pâte, qui a une consistance épaisse, par cuillerées dans 4 à 5 tasses de sirop d'érable bouillant. Il est important que le sirop soit bouillant au moment d'y mettre la pâte; il faut aussi utiliser une casserole assez grande pour que la préparation ne déborde pas en cuisant.

MESSAGE

La chronique à Claudine (suite)

Couvrir la casserole et cuire à feu doux environ 20 minutes. Bon appétit et au mois prochain!

Claudine Arseneau Roy

Théâtre Vert

En raison des contraintes sanitaires mises en place pour contrer la pandémie de la Covid-19, le comité et la troupe Théâtre Vert sont désolés de devoir remettre la production de *Qui va hériter?* à une date ultérieure.

Feux en plein air

Les feux en plein air sont interdits au Nouveau-Brunswick. En vertu de l'état d'urgence, il est interdit de procéder au brûlage d'herbe, de débris et d'autres résidus de bois. Les foyers extérieurs munis de pare-étincelles et homologués par la CSA sont autorisés pour le moment. Ces restrictions aideront à réduire les rassemblements et maintenir la distanciation physique des individus.

RÉDACTION:

375, rue Principale, Pointe-Verte, N.-B. E8J 2S8

Tél. 506-542-2606 ou info@pointeverte.net

www.pointe-verte.ca



Président du comité de rédaction: Euclide Chiasson

Équipe: Emilie Dilhac, Jeanne Lanteigne et Claudine Arseneau-Roy



LE LOUP-MARIN

Le bulletin d'information du village de Pointe-Verte de mai 2020
Volume 20, numéro 4

CHRONIQUE DU CONSEIL

Le conseil municipal tient à aviser les citoyens que durant cette pandémie, tous les membres du conseil et les employés du village continuent à travailler fort malgré les restrictions imposées. Nous envisageons une réunion publique le 25 mai prochain. Nous vous aviserons de la façon dont nous procéderons pour rendre publique cette réunion. Suivez-nous sur notre page Facebook, sur notre site web pointe-verte.ca, ou encore appelez-nous au 542-2606.

Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens que selon les dispositions de l'arrêté 50-03-2004 du village de Pointe-Verte sur le contrôle des animaux, un propriétaire ne peut permettre ni tolérer que son animal défèque dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que celle qui lui appartient. Si ceci se produit, le propriétaire est tenu d'enlever immédiatement les matières fécales.

Nous rappelons également que tous les terrains de jeux sont fermés au public. Nous demandons aux résidents de respecter ces importantes restrictions et d'empêcher leurs enfants d'aller jouer sur les terrains de jeux pour leur sécurité.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE POINTE-VERTE

Normand Doiron - maire

Maxime Lejeune- maire adjoint

Conseillers: Roger Guitard, Brigitte Guitard

INFORMATIONS



Attention aux ours!

Avec l'arrivée du printemps, les ours sortent de leur hibernation. Le risque d'interaction entre les humains et les ours augmente au printemps lorsqu'il y a moins de sources naturelles de nourriture pour ces animaux. C'est alors que la nourriture comme celle que l'on met pour les oiseaux ou nos déchets ménagers peuvent attirer les ours.

Voici quelques mesures à prendre afin de réduire les risques d'attirer les ours:

- S'assurer que les déchets sont entreposés dans des contenants dont le couvercle est bien ajusté.
- Sortir les déchets (bacs) uniquement le matin même de la collecte.
- Ranger les mangeoires à oiseaux, les graines et le suif sortis durant l'hiver.
- Nettoyer les grilles des barbecues après chaque utilisation, y compris les boîtes à graisse.

INFORMATIONS

Message aux résidents de Pointe-Verte

Il y a 20 ans, nous avons ouvert notre B&B pour accueillir des visiteurs et pour partager avec eux comme il fait bon vivre dans la région Chaleur. Merci! Pointe-Verte nous a alors accueillis et continue d'accueillir les hôtes qui séjournent au gîte. Les clients nous parlent des sourires que les gens partagent lorsqu'ils marchent dans les rues du village, des réponses aimables lorsqu'ils demandent des directions, du service agréable qu'ils reçoivent lorsqu'ils font leurs achats dans le village.

Pendant cette « pause Covid », nous n'acceptons plus d'invités. Nous espérons vous accueillir cet été pour visiter le Gîte Toutes Saisons B&B. Notre nouveau jardin vous fera découvrir des souvenirs des villes natales de beaucoup de nos clients. Lorsque le gouvernement lèvera les restrictions, nous annoncerons les dates de visite du Gîte.

Phil et Barbara Thibodeau



INFORMATIONS

Collecte des ordures

Les villages de Pointe-Verte, Petit-Rocher et Nigadoo ont créé un partenariat visant à offrir le service de collecte des déchets et des matières recyclables pour les trois (3) municipalités.

Ce service commencera à Pointe-Verte le jeudi 7 mai 2020 et la collecte sera faite à l'aide d'un camion muni de bras articulés et d'une caméra de vidéo surveillance avec enregistrement.

Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres un petit guide pratique conçu pour vous accompagner dans cette transition. Nous vous demandons d'en prendre connaissance et de bien vouloir respecter les directives indiquées au risque de ne pas voir vos poubelles ramassées.

Rappel: en raison de la fermeture du centre de triage des matières recyclables due à la pandémie du Covid-19, il n'y aura plus de collecte des matières recyclables (bacs bleus) jusqu'à nouvel ordre. Nous vous demandons de réserver vos matières recyclables si possible jusqu'à ce que le service reprenne.

Attention, veuillez noter que:

- La collecte des **déchets encombrants** se fera le **jeudi 7 mai** également.
- La collecte des **déchets ménagers dangereux** prévue au printemps 2020 est **annulée**.